

## Ville de BRIGNOLES (83170)

Direction des Services Techniques et de l'Environnement / Direction de la Commande Publique

\*\*\*\*\*

### M.A.P.A (Marché A Procédure Adaptée)

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**Identification de l'organisme qui passe le marché :** Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Hôtel de Ville – 9 Place Carami – BP 307 – 83177 BRIGNOLES Cedex- Tél. : 04.94.86.22.17 - Email : [dcp@brignoles.fr](mailto:dcp@brignoles.fr)

Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.ville-brignoles.fr>

Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Type de pouvoir adjudicateur et activités principales :** Collectivité territoriale. Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet du marché :** Nettoyage du site du marché du samedi matin et de ses abords, sur 3 ans

**Type de marché :** Marché de prestations de services

**Caractéristiques du marché :**

Les prestations consistent à procéder au nettoyage, à l'aide notamment d'une balayeuse aspiratrice, des lieux où se déroule tous les samedis matins le marché commerçant.

Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés, sous la forme d'un marché public de prestations de service passé dans le cadre des dispositions de l'article R.2123-1 du code de la commande publique.

Les prestations s'exécuteront tous les samedis, selon les modalités suivantes :

- De 13 H 30 à 15 H 00, soit une durée de 1 H 30 pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars
- De 14 H 00 à 15 H 30, soit une durée de 1 H 30 pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

Le prestataire retenu devra donc mettre à disposition le personnel et le matériel nécessaires à la réalisation des prestations dans les délais impartis.

**Lieux d'exécution des prestations :** Toutes les prestations de nettoyage s'exécuteront sur le territoire de la Commune de 83170 BRIGNOLES. Elles sont situées en centre-ville, sur l'emplacement du marché lui-même, à savoir la place du Général De Gaulle, les parkings et rues avoisinantes (le parking Clémenceau n'étant pas compris dans le périmètre des prestations). Un plan est fourni dans le dossier de consultation des entreprises.

**Durée du marché :** Le marché commence à sa date de notification ou à la date indiquée dans le courrier de notification du marché. Sa durée est fixée à 12 mois. Il est renouvelable 2 fois par reconduction expresse pour une période de 12 mois. La durée totale du marché est fixée à 36 mois.

A titre indicatif, le marché actuel se termine le 07 Avril 2026 et la dépense annuelle moyenne sur les 3 dernières années est d'environ 55 000 € HT.

**Mode de passation :** Marché à procédure adaptée passé dans le cadre de l'article R-2123-1 du code de la commande publique.

**Date prévisionnelle de début des prestations :** 08 Avril 2026

**Classification CPV :** 90611000-3 (Services de voirie) - 90910000-9 (Services de nettoyage) - 90918000-5 (Services de nettoyage de poubelles).

**Code NUTS :** FRL05

**Variantes :** Non autorisées

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires (souhaités).

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours.

**Modalités de financement :** Fonds propres.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** Français.

**Unité monétaire utilisée :** L'euro.

**Modalités d'obtention du dossier de consultation :** Le dossier peut être consulté et téléchargé gratuitement sur le site : [www.marches-securises.fr](https://www.marches-securises.fr)

**Conditions de remise des offres :**

Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique sur le site suivant [www.marches-securises.fr](https://www.marches-securises.fr) (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).

**Visite du site obligatoire :**

Chaque candidat devra se rendre obligatoirement sur le site des prestations préalablement à la remise de l'offre, accompagné d'un représentant du Pouvoir Adjudicateur, afin de reconnaître les lieux où les travaux de nettoyage doivent être réalisés. Pour la prise de rendez-vous relative à la visite du site, il convient de se rapprocher de la Direction des Services Techniques et de l'Environnement (DSTE – Standard : 04.94.37.02.30), auprès de Monsieur Raymond DE BOCK au 06.79.29.97.56. Au terme de la visite, un certificat de visite sera établi et remis au candidat qui devra le joindre à son offre. Il est précisé qu'aucune visite sur site ne pourra plus être effectuée 24 heures avant la date limite de remise des offres.

**Date et heure limites de réception des offres : Le 06 Février 2026 à 17H00**

**Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**1/Possibilité de candidature avec procédure DUME S :**

«Cela permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue). Voir les détails dans le règlement de la consultation»

**2/Candidature de votre entreprise, hors procédure DUME S :**

Conditions fixées aux articles, R.2142-1 à R.2142-14 et R.2143-11 et R.2143-12 du code de la commande publique et précisées dans le règlement de consultation. Le candidat devra en particulier fournir :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa **DC1**)
- Déclaration du candidat (imprimé Cerfa **DC2**)
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles R.2143-3 du code de la commande publique.
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC2 non produit).
- Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objets du présent marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant la date et le destinataire public ou privé. Attestations du destinataire prouvant la livraison des prestations ou, à défaut, déclaration de l'opérateur économique.

**N.B :** Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais :  
1/ d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires sa consultation,

2/ d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables, même si celui-ci ne l'a pas expressément prévu.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants : Prix des prestations : 70 % - Valeur technique : 30 %.

**Renseignements d'ordre administratif et technique :** Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus ou directement sur la consultation du site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 TOULON Cédex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr)

**Introduction des recours éventuels :**

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Date d'envoi à la publication :** Le 09 Janvier 2026